



Association des Jeunes Élus de France

N/Réf : PV-COMELEC-12-21-2

PROCES-VERBAL
Commission Électorale du samedi 25 décembre 2021

L'an 2021, le 25 du mois de décembre de 10H00 à 20H00, via un vote en ligne. En exécution de la convocation de la commission électorale en date du 18 décembre 2021, les membres de la commission électorale de l'Association des Jeunes Élus de France se sont réunis pour délibérer sur l'adoption de la liste électorale & la validation des candidatures dans le cadre de l'élection du Délégué Régional de la Fédération des Jeunes Élus de Normandie.

PRÉSENTS :

- MANOT Julien
- MAHE Antonin
- PORTA Bastien
- Jules CHAMOUX
- Victor LAVOLE

ABSTENTS :

- TRICCA Malo
- LE HINGRAT Thibault
- OCHOA Nina

POINT N°1 : ADOPTION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Le Président propose à la C.E. (commission électorale) d'adopter la liste électorale proposé dans le cadre de l'élection du D.R. (délégué régional) de la fédération des jeunes élus de Normandie. Après délibération, les membres de la C.E. passent au vote.

RÉSULTATS DU VOTE :

Pour : 5

Contre : 0

Abstention/blanc : 0

La C.E. adopte la liste électorale.

POINT N°2 : VALIDATION DES CANDIDATURES

Association des Jeunes Élus de France
31, rue de Gouédic, 22000 SAINT-BRIEUC
contact@jeuneselusdefrance.fr

Le Président propose à la C.E. (commission électorale) de valider les candidatures déposées dans le cadre de l'élection du D.R. (délégué régional) de la fédération des jeunes élus de Normandie. Après délibération, les membres de la C.E. passent au vote.

RÉSULTATS DU VOTE :

Pour : 5

Contre : 0

Abstention/blanc : 0

La C.E. valide l'ensemble des candidatures.

CLÔTURE DU PROCES-VERBAL :

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 25 décembre 2021 à 20H00 a été après lecture, signé par le président.

Le Président,
Le Président de la Commission Électorale par intérim,
Antonin MAHÉ